

LISTE DE PRIX et HEURES D'OUVERTURES 2026

Votre Partenaire pour le traitement de déchet et de compost

HEURES D'OUVERTURE

SITE DE TRIAGE – 033 744 96 20

➤ <u>En hiver</u> 01.01.-28.02. // 09.11.-31.12.2026			
➤ Lundi à vendredi	Samedi	Avant les jours fériés	Jours fériés
08h00 – 12h00	Fermé	08h00 – 12h00	Fermé
13h15 – 17h00	Fermé	13h15 – 16h00	Fermé
➤ <u>En été</u> 02.03.-06.11.2026			
➤ Lundi à vendredi	Samedi	Avant les jours fériés	Jours fériés
07h30 – 12h00	Fermé	07h30 – 12h00	Fermé
13h15 – 17h30	Fermé	13h15 – 16h00	Fermé
➤ <u>Fermetures</u>			
Jours fériés :			
01+02 janvier // 3-6 avril // 14-15 mai // 25 mai // 25 décembre 2025			
Noël/Nouvel-An : notre centre de triage reste fermé			

BUREAU – 033 744 83 00

➤ Lundi et Mardi	08h-12h00	13h30 – 17h00
➤ <u>Fermeture</u>		
Jours fériés :		
01+02 janvier // 3-6 avril // 14-15 mai // 25 mai // 25 décembre 2025		
Noël/Nouvel-An : nos bureaux sont fermés		

Valable dès le 01.01.2026

SORSAG Sortiergesellschaft AG – Lauenenstrasse 102 — 3780 Gstaad

Déchets ménagers– déchets de chantier – déchets verts – terreau

Tél: 033 744 83 00-Email: info@sorsag.ch – www.sorsag.ch-Site de triage-Dorfrütti - 3792 Saanen - Tél: 033 744 96 20

CONDITIONS GENERALES DE PRISE EN CHARGE

- Veuillez observer le règlement d'exploitation
- Tous nos prix **s'entendent en CHF**
- Les tarifs indiqués sont valables pour une année civile. **Des adaptations de prix liées à des dispositions légales ainsi qu'à des modifications du marché sont réservées. Cela devrait être considéré en particulier pour les déchets de construction, métal et des déchets inertes.**
- Déchets non spécifiés ci-dessous: prix et conditions de prise en charge sur demande
- Conditions générales de paiement:
 - Le prix minimum par dépôt et par paiement comptant s'élève à CHF 5.- (incl. 8.1 % TVA). Le montant minimal facturé est de CHF 20.- par mois et s'effectue au début de l'année à venir.
 - Le paiement est possible avec la carte de crédit (EC, MasterCard)
 - Le paiement par facture est possible uniquement avec une adresse suisse
 - Les factures peuvent vous être envoyées de manière digitale
- Conditions de paiement:
 - Site de triage et compostage: 30 jours 2 % d'escompte 45 jours net intérêt de retard 5%.
Les intérêts de retard indus seront crédités.
 - Les déchets encombrants doivent être livrés à la déchetterie AVAG à Saanen. Les déchets encombrants trouvés dans les points de collecte des déchets triés seront facturés en sus en fonction de leur volume.
- Déchets spéciaux:
 - La SOVAG – tél. 032 366 80 80 – prend en charge les déchets spéciaux. Les déchets spéciaux trouvés dans les points de collecte des déchets triés seront facturés en sus en fonction de leur volume.
- Matériaux spéciaux:
 - Prière d'informer et d'annoncer au moins deux jours à l'avance la livraison de matériaux spéciaux.
- La **SORSAG** se réserve le droit de facturer les déchets végétaux souillés au tarif en vigueur pour les déchets triés.
- Modification de facture en cas de fausses informations données à la centrale,
frais administratif Fr. 50.-
- Une déduction de Fr. 50.- pour frais administratifs sera perçue en cas de remboursement de facture payée à double

SITE DE COMPOSTAGE Tarifs de prise en charge

Prix de vente du compost

La Commune de Saanen ne subventionne plus la taxe décharge des déchets vert à partir du 01.01.2025.

➤ Déchets verts

Déchets organiques de cuisine: épluchures, herbes infusées, marc de café inclus filtres et sachets en papiers, coquilles d'œufs

Déchets organiques de jardin: fleurs coupées, plantes d'intérieur, terre (sans pot ni argile), gazon, feuilles, plants de légumes (etc.); résidus pierreux, fumier de petits animaux herbivores;

En petites paille propres, sciure de bois non traité.

Ne sont pas acceptés les restes de repas et les produits alimentaires pourris, la viande et les os, les liquides (reste de soupe, sauce à salade, etc.) ; les excréments de chiens et de chats ; les pierres, le gravillon et le gravier de jardin ; les emballages plastiques ; les arrangements floraux contenant des fils métalliques et des mousses artificielles, les granulés d'hydroculture, etc. ; le papier imprimé, le bois traité, etc.

190.00 / tonne

➤ Tailles d'arbres, d'arbustes et de haies

Tailles d'arbres, d'arbustes et de haies : branches jusqu'à Ø 5 cm de circonférence.

Ne sont pas acceptés les racines, le bois usagé (p.ex. piquets, clôtures de jardin, etc.), les décorations teintes, les fils métalliques, le papier, le plastique, les pierres et les métaux.

190.00 / tonne

Foin / herbe

260.00 / tonne

➤ Déchets organiques spéciaux

SVM Matériaux souillés

101.00 / m³

Doit être déposé sur le site de triage de la SORSAG SA.

➤ Compost mûr

KO1 Tamisé 15/15 mm sac de 50 litres environ

8.50 / sac

KO2 Tamisé 15/15 mm en vrac, chargement inclus

7.50 / to. (1.6m³)

KO3 Tamisé 25/25 mm en vrac, chargement inclus

7.50 / to. (1.6m³)

Tous les prix s'entendent avec la TVA de 8.1 %.

SITE DE TRIAGE Chargement & déchargement / pesée / sac plâtre, SorSac

Chargement et déchargement à l'aide d'une excavatrice ou d'une chargeuse de pneu

MA11	Déchargement de matériaux livrés jusqu'à 10 m ³	16.00 / P
MA12	Déchargement de matériaux livrés entre 10,1 et 20 m ³	19.00 / P

Utilisation de la balance par des tiers pour des pesées intermédiaires

W60	par pesée de 20kg à 60 tonnes	16.00 / pièce
------------	--------------------------------------	----------------------

Responsabilité

Selon les dispositions de la Loi sur la circulation routière, les véhicules ne doivent pas être surchargés.

- La responsabilité du respect des charges maximales conformes à l'autorisation de circuler (carte grise du véhicule) et à la distance parcourue incombe entièrement au chauffeur des véhicules de transport circulant pour le compte de la SORSAG SA.
- Le chauffeur est également responsable d'assurer le chargement conformément à la loi.
- La demande d'autorisations spéciales éventuellement nécessaires est effectuée par le chauffeur (ou par l'entreprise de transport).
- Lorsqu'un véhicule est surchargé, le poids surnuméraire est déchargé par la SORSAG SA sur instruction du chauffeur.

L'entreprise de triage SORSAG SA décline à cet égard toute action intentée en matière de responsabilité.

Vente

VGS	Sac plâtre	36.00 / pièce
VSS	SOR Sac	36.00 / pièce
VKG	Rayonnage pour sacs	188.00 / pièce
VSA	Big-Bag pour Amiante	21.00 / pièce

Tous les prix s'entendent sans la TVA de 8.1 %.

SITE DE TRIAGE Tarifs de prise en charge des déchets

Catégorie de matériau 1: Déchets à un composant (seul un type de matériau)

AH1.0	Bois usagé	<u>sans</u> bois traité, imprégné, pourri, fenêtre, traverses de chemin de fer Livraison de plus de 30m³ par voyage	132.00 / tonne 104.00 / tonne
AH2.1	Bois usagé , bois traité, déchets collés, base naturelle	<u>sans</u> bois imprégné, pourris, fenêtre, traverses de chemin de fer	132.00 / tonne
AH2.2	Bois usagé , bois traité, déchets collés, base chimique	<u>sans</u> bois imprégné, traverses de chemin de fer	205.00 / tonne
AHF3.1	Fenêtres et portes-fenêtres avec cadre en bois, caisses à munition		322.00 / tonne
AHi4.1	Bois imprégné, traverses de chemin de fer		286.00 / tonne
AHi4.2	Bois imprégné sous pression, clôtures		420.00 / tonne
HSt	Bois de chauffage (petites quantités)		158.00 / tonne
HSch	Bois flottant		231.00 / tonne
HWu	Racines (arbustes également)		266.00 / tonne
FE	Métal <u>sans</u> substances problématiques		Prix sur demande
➤	Directement du chantier (conteneur dès 30 m³)	Prise en charge des déchets de chantier à une composante des catégories de matériau 1, 2c et 3 triés sur le chantier et livrés en conteneur (avec ou sans transport).	Prix sur demande

Catégorie de matériau 2: Déchets de chantier

I BSW	Déchets de chantier recyclable	(Déchets de chantier inertes dont max. 5 % de volume en bois) Béton section jusqu'à 70/70cm, tuiles propres, parement en pierre Sans gypse Tuile, propre sans salissure Revêtement bitumineux teneur en goudron HAP jusqu'à 5000 mg/kg	65.00 / tonne 88.00 / tonne 94.00 / tonne
II BSNW	Déchets de chantier non recyclable	(Déchets de chantier inertes dont max. 5 % de volume en bois) Béton avec armature, carreaux céramique, mortier, Briques terre cuite, mélange inerte	102.00 / tonne 136.00 / tonne
II Plaque en fibrociment (Eternit) avec/sans amiante		Livraison <u>uniquement dans sac Bigbag fermé</u> (Disponible chez Sorsag)	
I BSMF	Déchets de chantier (déchets de chantier inertes)	éléments mixtes avec des composantes fines (reste non trié)	265.00 / tonne
I G/KP	Plâtre et plaques de placoplâtre <u>sans</u> supports métallique ni isolation crépi de plâtre, panneaux de plâtre, de plâtre cartonné, de plâtre fibreux (vis, papiers peints et peinture autorisés). <u>sans</u> matières contenant du ciment ou de l'amiante, sans matières chimiques et sans matières dangereuses.		184.00 / tonne

Catégorie de matériau 3: Déchets incinérables

KVAM	Déchets incinérables	mélange papiers, cartons, plastiques, emballages incinérables. <u>sans</u> déchets de chantier inertes, métaux, bois, papier bitumé, etc. Tubes en plastique – longueur maximum 300cm Rouleau d'étanchéité – Taille maximum 1 m2 / ép. 2cm Directement depuis le chantier (container dès 30m³)	255.00 / tonne Prix sur demande
-------------	-----------------------------	---	------------------------------------

Catégorie de matériau 4: Déchets de chantier triés

BSPG	Déchets encombrants, déchets de chantier, déchets triés	mélange de déchets encombrants de chantier composé de chutes de chantier, de déchets incinérables, de bois, de métaux, etc. <u>sans</u> déchets encombrants triés (cat. 5), déchets spéciaux (cat.6) & matériaux spéciaux (cat.7). <u>sans</u> traverses de chemin de fer, racines, papier bitumé et plaque de placoplâtre supérieure à 0.50 m³ Dimension maximum selon catégorie n°3	79.00 / m³
-------------	--	--	------------

Tous les prix s'entendent sans la TVA de 8.1 %.

SITE DE TRIAGE Tarifs de prise en charge des déchets encombrants

Catégorie de matériau 5: Déchets encombrants triés

- Les déchets encombrants triés doivent être livrés à la déchetterie AVAG à Saanen. Les déchets encombrants trouvés dans les points de collecte des déchets triés seront facturés en sus en fonction de leur volume.

S 5.1 Réfrigérateurs	taxe de recyclage 11.00 / pièce
S 5.2 Appareils frigorifiques et rayonnages commerciaux	par cm du côté le plus long 1.10 / cm
S 5.3 Chauffe-eau jusqu'à 30 litres	taxe de recyclage 11.00 / pièce
S 5.4 Chauffe-eau dès 30 litres avec isolation PU	55.00 / pièce
S 5.5 Anciens métaux avec substances problématiques (hydrocarbures, huile) vélos moteurs, radiateurs d'huile, tondeuses à gazon à essence.	16.00 / pièce
S 5.6 Pneus poids lourds jusqu'à Ø cm 135, sans jantes	16.00 / pièce
S 5.7 Pneus voitures sans jantes	6.00 / pièce
S 5.8 Pneus voitures avec jantes	9.00 / pièce
S 5.9 Batteries automobiles	20.00 / pièce
S 5.10 Appareils électroniques de loisirs télévisions, lecteurs vidéo & DVD, radios, tourne-disques, lecteurs CD, magnétophones, éléments électroniques de loisirs, haut-parleurs, synthétiseurs, meubles combinés.	taxe de recyclage 11.00 / pièce
S 5.11 Appareils électroniques professionnels moniteurs (toute grandeur), ordinateurs, claviers, imprimantes, souris, petites photocopieuses, machines électriques à écrire et à calculer, machines héliographiques, etc. composantes électroniques, éléments électroniques professionnels: câbles, éléments informatiques, etc.	taxe de recyclage 11.00 / pièce
S 5.12 Appareils de télécommunication téléphones, fax, éléments d'appareils de télécommunication	taxe de recyclage 11.00 / pièce
S 5.13 Petits appareils ménagers jouet à piles, rasoir et brosse à dent électriques, douche buccale, sèche-cheveux, moulin à café, toaster, mixeur, fer à repasser, machine à café, four à raclette, grill de table, four micro-ondes, aspirateur, humidificateur, coquetterie électrique, ventilateur, etc.	taxe de recyclage 6.00 / pièce
S 5.14 Appareils de bricolage perceuse à main, scie électrique, etc.	taxe de recyclage 6.00 / pièce
S 5.15 Gros appareils ménagers cuisinière, four, machine à laver, hotte d'aspiration, séchoir, chauffe-eau avec isolation en mousse de polyuréthane jusqu'à 30 litres	taxe de recyclage 11.00 / pièce

Tous les prix s'entendent sans la TVA de 8.1 %.

SITE DE TRIAGE Déchets spéciaux / matériaux spéciaux

Catégorie de matériau 6: déchets spéciaux

- La SOVAG – tél. 032 366 80 80 – prend en charge les déchets spéciaux. Les déchets spéciaux trouvés dans les points de collecte des déchets triés seront facturés en sus en fonction de leur volume.

Catégorie de matériau 7: matériaux spéciaux

SPA3	Gravats d'incendie qui ne peuvent être incinérés ni triés	Prix sur demande
SPA4	Gravats d'incendie incinérables (petites quantités jusqu'à 10 m ³ / 3 tonnes)	Prix sur demande
SPA5	Gravats d'incendie incinérables (dès 10 m ³ / 3 tonnes)	Prix sur demande
SPA6	Cendres de fourneaux	pas de dépôt possible

Tous les prix s'entendent sans la TVA de 8.1 %.

L'équipe de SORSAG vous remercie de votre visite